

Principales caractéristiques des dettes senior non préférées

	1	2	3	4	5
1 Émetteur	BPCE	BPCE	BPCE	BPCE	BPCE
2 Identifiant unique (CUSIP, ISIN ou Bloomberg pour un placement privé)	FR0013231743	JP525021CH16	FR0013241130	FR0013245297	FR0013245289
3 Droit régissant l'instrument	français	japonais	français	français	français
3a. Moyens grâce auxquels l'obligation de validité juridique du point 13 du tableau des modalités de la TLAC est remplie (pour d'autres instruments éligibles à la TLAC régis par le droit étranger)		clause de bail-in dans documentation contractuelle			
4 Dispositions transitoires des règles de Bâle III	Inéligible	Inéligible	Inéligible	Inéligible	Inéligible
5 Règles de Bâle III après la transition	Inéligible	Inéligible	Inéligible	Inéligible	Inéligible
6 Éligible au niveau de l'établissement/du groupe/du groupe et de l'établissement	groupe et établissement	groupe et établissement	groupe et établissement	groupe et établissement	groupe et établissement
7 Type d'instrument (les types seront spécifiés par chaque juridiction)	dette senior non préférée	dette senior non préférée	dette senior non préférée	dette senior non préférée	dette senior non préférée
8 Montant comptabilisé dans les fonds propres réglementaires (en milliers d'unité monétaire, à la date de déclaration la plus récente)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9 Valeur nominale de l'instrument (en milliers)	1 000 000,00	69 600 000,00	300 000,00	500 000,00	250 000,00
9a. Devise	EUR	JPY	EUR	SEK	SEK
10 Rubrique comptable	Passif - coût amorti	Passif - coût amorti	Passif - coût amorti	Passif - coût amorti	Passif - coût amorti
11 Date initiale d'émission	18/01/2017	27/01/2017	09/03/2017	21/03/2017	21/03/2017
12 Perpétuel ou daté	daté	daté	daté	daté	daté
13 Date d'échéance initiale	18/01/2023	27/01/2022	09/03/2022	21/03/2022	21/03/2022
14 Remboursement anticipé au gré de l'émetteur sous réserve de l'accord préalable de l'autorité de contrôle	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
15 Date de remboursement anticipé facultatif, dates de remboursement anticipé éventuel et montant du remboursement	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
16 Dates de remboursement anticipé ultérieures, s'il y a lieu	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<i>Coupon ou dividende</i>					
17 Dividende/coupon fixe ou variable	coupon fixe	coupon fixe	coupon variable	coupon fixe	coupon variable
18 Taux du coupon et indice, le cas échéant	1,125%	0,640%	Euribor 3m +105 bps	1,625%	Stibor 3m + 125 bps
19 Existence d'un mécanisme de suspension des dividendes	non	non	non	non	non
20 Totalement discrétionnaire, partiellement discrétionnaire ou obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire
21 Existence d'un saut de rémunération ou autre incitation au remboursement	non	non	non	non	non
22 Cumulé ou non	cumulé	cumulé	cumulé	cumulé	cumulé
23 Convertible ou non convertible	non convertible	non convertible	non convertible	non convertible	non convertible
24 Si convertible, seuil(s) de déclenchement de la conversion	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
25 Si convertible, en totalité ou en partie	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
26 Si convertible, taux de conversion	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
27 Si convertible, conversion obligatoire ou facultative	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
28 Si convertible, indiquer le type d'instrument dans lequel la conversion est possible	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
29 Si convertible, indiquer l'émetteur de l'instrument dans lequel la conversion se fait	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
30 Caractéristique de dépréciation	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
31 Si dépréciation, seuil(s) de dépréciation	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
32 Si dépréciation, totale ou partielle	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
33 Si dépréciation, permanente ou temporaire	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
34 En cas de dépréciation temporaire, description du mécanisme de dépréciation	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
34a. Type de subordination	dette senior non préférée	dette senior non préférée	dette senior non préférée	dette senior non préférée	dette senior non préférée
35 Position dans la hiérarchie de subordination de la liquidation (préciser le type d'instrument immédiatement prioritaire sur l'instrument en question dans la hiérarchie des créances de l'entité juridique concernée).	dette senior préférée	dette senior préférée	dette senior préférée	dette senior préférée	dette senior préférée
36 Caractéristiques de non-conformité des instruments bénéficiant des dispositions transitoires	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
37 Le cas échéant, indiquer les caractéristiques de non-conformité	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet

44
BPCE
FR0013429073
français
Inéligible
Inéligible
groupe et établissement
dette senior non préférée
0,00
1 250 000,00
EUR
Passif - coût amorti
26/06/2019
daté
26/09/2024
Non applicable
Non applicable
Non applicable
coupon fixe
0,625%
non
obligatoire
non
cumulé
non convertible
sans objet
dette senior non préférée
dette senior préférée
sans objet
sans objet